

Charte environnementale

Le développement durable, c'est répondre aux besoins présents sans compromettre ceux de demain.

A.D.T. International s'est engagé écologiquement en mettant en place une politique environnementale au sein de ses locaux.

En effet, réduire son impact écologique est devenu une priorité qu'il faut prendre en considération.

Dans un contexte écologique, nous n'avons identifié aucun impact significatif de nos activités opérationnelles sur l'environnement.

Le matériel informatique et les consommables ont été identifiés comme principaux équipements et fournitures à surveiller en ce qui concerne notre démarche environnementale.



Nous avons donc décidé d'adopter une attitude écoresponsable en nous engageant sur les actions suivantes :

Impression du strict minimum et utilisation du recto-verso pour les documents internes

Tri des déchets et recyclage de nos papiers et cartouches d'encre.

Achat de papier recyclé

Sensibilisation à l'impression écoresponsable dans la signature de nos mails

Incitation à l'envoi des factures par e-mail

Mise en veille de notre matériel informatique de base le plus souvent possible

Sélection de fournisseurs impliqués dans le développement durable (Office Depot, Dactylburo ...)

Dématérialisation du classement et de l'archivage des dossiers afin de privilégier le support informatique plutôt que le papier

Collaboration avec le ministère de l'environnement

Partenariat avec Terracycle, société qui recycle des instruments d'écriture au profit d'associations

Réduire l'empreinte écologique de son entreprise sur l'environnement, c'est :

- *S'informer*
- *S'engager*
- *Agir*
- *Transmettre*

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint-Exupéry



A.D.T.
International